

L'apport des échanges transnationaux aux systèmes de formation professionnelle

Par Christian Lettmayr

La réalisation d'un marché intégré de l'emploi au sein de l'Union européenne se heurte encore à de nombreux obstacles. Malgré les initiatives et programmes mis en place, la mobilité des travailleurs reste faible. Il est donc impératif de poursuivre les efforts en ce sens, au premier rang desquels la création d'un cadre européen de référence pour l'équivalence des qualifications et la reconnaissance de l'expérience.

Dans la construction de l'Europe, la création d'un marché unique européen a toujours joué un rôle prépondérant. Les quatre libertés fondamentales ancrées dans les traités de l'Union européenne (libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capi-

taux) possèdent une dimension économique. Or, nous n'avons pas encore, loin s'en faut, réalisé un marché de l'emploi uniforme. Les citoyens qui souhaitent profiter des offres d'emploi hors de leur pays d'origine doivent encore surmonter de nombreux obstacles et discriminations.

Un contexte général difficile

Actuellement, le marché du travail traverse une crise majeure : le taux de chômage très élevé, tout particulièrement chez les jeunes, grève lourdement les finances publiques. Il s'accompagne d'une faible croissance économique et constitue une source de remous et d'instabilité sociale. Il existe un large consensus autour de la nécessité de renforcer l'intégration du marché européen de l'emploi, aujourd'hui encore **fragmenté**. Cette meilleure intégration contribuera à résoudre le problème, même si un taux élevé de chômage, tout particulièrement chez les jeunes, résulte toujours de nombreux facteurs, tels que les mutations technologiques, la faible croissance économique, le manque d'innovation, l'insuffisante intégration des personnes dans une société de plus en plus multiculturelle, ou encore le coût élevé du travail.

Simultanément, l'Europe est confrontée à une **inadéquation** entre les compétences de la main-d'œuvre et

les besoins de qualifications. Malgré un chômage élevé, les entreprises ont du mal à trouver les compétences dont elles ont besoin. Ce phénomène d'inadéquation ne frappe pas seulement les jeunes qui ont terminé leurs études et entrent sur le marché de l'emploi ; il touche également ceux dont les compétences sont devenues obsolètes et qui n'ont pas pu, ou pas su s'adapter aux changements survenus dans leur domaine de compétence. Les travailleurs doivent s'adapter non seulement à l'évolution technologique, mais aussi à une nouvelle répartition du travail dans une économie globalisée, qui a durement touché certains secteurs.

Dernier facteur – peut-être le plus important – l'Europe connaît une pénurie d'ingénieurs de haut niveau, de mathématiciens, de physiciens. Ces talents seraient pourtant indispensables pour stimuler la recherche, augmenter le nombre de brevets déposés et repren-

dre le *leadership* technologique dans davantage de domaines.

La nécessité d'une action concertée

Dès l'année 2000, l'Europe a annoncé une stratégie assortie d'objectifs, afin de faire de l'Union européenne l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive du monde. Les résultats obtenus pour l'instant ne sont guère spectaculaires. De nombreux facteurs entrent en jeu. La Commission Barosso a effectué le bilan à mi-parcours des objectifs fixés en 2000 et un programme a été lancé pour donner un nouvel élan à la stratégie de Lisbonne.

Cette volonté politique de relancer le processus souligne l'importance d'une action concertée des États membres. Leur responsabilité est déterminante dans la mise en œuvre des changements nécessaires, tant sur le marché de l'emploi que dans le système éducatif national.

La Commission a mis l'accent sur le fait que la société de la connaissance signifie également la **société de l'apprentissage**. Elle a également souligné qu'il faut renforcer la cohérence des objectifs définis dans le cadre des différentes politiques de l'Union, afin de mettre en lumière leur interdépendance et éviter la dispersion des forces.



Christian Lettmayr est directeur adjoint du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), situé en Grèce, à Thessalonique.

Une impulsion par le Cedefop

L'importance de l'enseignement et de la formation professionnels pour l'évolution du marché de l'emploi est reconnue depuis longtemps. La création, dès 1975, par les États membres des Communautés européennes, du Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle) en est la preuve. Depuis lors, le centre a développé différents instruments pour répondre à ses missions (cf. encadré).

Les visites d'études

Le Cedefop pilote un programme de visites d'étude permettant aux enseignants et formateurs de se rendre dans un autre pays pour découvrir le système national de formation. Depuis 1995, les visites d'études ont permis à plus de 10 000 participants (enseignants, formateurs, partenaires sociaux) de faire l'expérience de la valeur didactique d'un voyage à l'étranger.

En 2006, quatre pays (l'Autriche, l'Allemagne, le Danemark et la Hongrie) accueillent chacun une visite d'étude sur le thème de la mobilité des travailleurs.

ReferNet : Réseau européen d'expertise en matière d'enseignement et de formation professionnels

Créé en 2002 par le Cedefop, le ReferNet¹ est un système de collecte et de diffusion d'informations structuré, décentralisé et organisé en réseau, afin de permettre des comparaisons entre les États membres, leur évolution et leurs politiques.

Il comprend un consortium national dans chaque État membre, ainsi qu'en Norvège et en Islande (pays associés), regroupant des organisations clefs dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels (FEP) : organismes publics, partenaires sociaux et chercheurs, soit plus de 300 organismes représentatifs au niveau national et européen. Chaque consortium est dirigé par un coordi-

nateur national (le Centre Inffo pour la France) chargé de veiller à la bonne exécution des tâches du réseau : collecte et analyse d'informations sur les systèmes de FEP ; recherche ; diffusion. Sur le plan national, chaque consortium est reconnu en tant que plate-forme unique de discussion et d'échange entre les organisations clefs de la FEP.

ReferNet travaille également avec des institutions partenaires associées, européennes et internationales : Commission européenne (DG Education et Culture), Fondation européenne pour la formation, Eurydice, Organisation internationale du travail, Unesco-Unesco, etc.

Vingt-trois sites ReferNet nationaux sont d'ores et déjà en ligne.

Le cadre Europass

Le cadre Europass, lancé en 2005, se propose de réunir cinq instruments promoteurs de mobilité : le CV Euro-



1

Pour de plus amples informations sur ReferNet, consulter le site : www.cedefop.eu.int/directory.asp?refernet

pass, le Passeport de langues, l'Europass mobilité, le Supplément descriptif du certificat et le Supplément au diplôme.

L'Europass est l'un des rares exemples d'action européenne accessible à un large public et où le citoyen, qu'il soit employeur ou employé, fait l'expérience directe d'une forme de soutien européen dans sa vie de tous les jours.

Deux instruments méritent d'être examinés plus en détail pour la valeur ajoutée qu'ils apportent aux citoyens et aux systèmes de formation : l'Europass mobilité et le Supplément descriptif du certificat.

• **L'Europass mobilité** est un relevé de toute période organisée (appelée Parcours Europass mobilité) et effectuée par un citoyen dans un autre pays européen, dans un but éducatif ou de formation. Il peut s'agir, par exemple, d'un stage en entreprise, d'un trimestre d'études dans le cadre d'un programme d'échanges, d'un stage volontaire dans une ONG (organisation non gouvernementale).

Le Cedefop, une plate-forme essentielle pour la recherche et les échanges

Créé en 1975, le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est aujourd'hui installé en Grèce, à Thessalonique. Il apporte son soutien à la Commission européenne, aux États membres de l'Union européenne (également à la Norvège et à l'Islande, pays associés), ainsi qu'aux partenaires sociaux, pour promouvoir et développer la formation et l'enseignement professionnels dans toute l'Union. Les pays candidats participent également à ses activités. Le Cedefop coopère par ailleurs avec un certain nombre d'institutions internationales (la Fondation européenne pour la formation, basée à Turin, l'agence Eurofound de Dublin, l'OCDE, l'Unicef, le BIT).

Mission

Il fournit aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens les informations qui leur sont nécessaires pour comprendre les évolutions en cours et étayer leurs décisions (il n'est pas directement au service des citoyens européens, sauf dans le cas d'initiatives comme Europass, mais s'adresse essentiellement aux professionnels).

Activités

Pour remplir sa mission, il conduit les activités suivantes :

- analyse des politiques, recherche et coordination de la recherche ;
- expertise de haut niveau et soutien technique aux groupes de travail mis en place par la Commission ;
- animation de réseaux européens (ReferNet, TTnet) favorisant notamment le *peer learning* (apprentissage mutuel), échange d'expériences, gestion des visites d'étude du programme Leonardo va Vinci ;
- collecte, exploitation et diffusion de données et de documents sur la politique et la mise en œuvre de la FEP.

Moyens

Il emploie pour cela 150 personnes environ, issues des différents États membres et de pays associés (Espace économique européen, pays candidats), dont une cinquantaine d'experts de l'enseignement et de la formation professionnels.

À moyen terme, l'action du Cedefop s'inscrit dans la stratégie définie pour 2010 pour promouvoir la création d'un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, au sein d'une Union européenne élargie. Au cœur des objectifs : l'amélioration de l'accès à la formation, le développement de la mobilité et de l'intégration sociale, la valorisation de l'apprentissage et le soutien à des réseaux et partenariats.

Ainsi, l'Europass mobilité aide les établissements à organiser la mobilité des élèves, étudiants et professeurs, en offrant un cadre structuré, notamment pour la validation des compétences acquises, il favorise le rapprochement des écoles et des centres de formation avec des entreprises à travers l'Union européenne, et il encourage la mobilité des personnes en formation en Europe, indépendamment de leur âge. Il facilite également la mise en place du futur système ECVET (*European Credit Transfer System for Vocational Education and Training* : système européen de transfert d'unités capitalisables pour la formation professionnelle), ainsi que celle du Cadre européen de qualifications (*European Qualifications Framework*, EQF) ouvert et souple (cf. page suivante).

• **Le Supplément descriptif du certificat** Europass est délivré par les organismes certificateurs aux détenteurs d'un certificat d'enseignement ou de formation professionnelle. Il en complète l'information et en facilite la compréhension, particulièrement pour les employeurs ou les organisations d'un autre pays européen. Ce qui favorise la mobilité des diplômés de la FEP. Il facilitera en outre le rapprochement des systèmes de formation, notamment grâce à l'utilisation

d'une méthodologie et d'une terminologie communes pour la description des compétences.

Il existe un Centre national Europass dans chaque pays. Le site Europass a été lancé en février 2005. Depuis, il a reçu près de deux millions de visiteurs, trois millions de documents ont été téléchargés et 300 000 utilisateurs ont rempli leur CV ou leur passeport de langues en ligne.

Le réseau TNet de formation de formateurs

TNet est un réseau mis en place par le Cedefop en 1998, regroupant des formateurs assurant la formation de formateurs dans les Etats membres. Son objectif est de permettre aux décideurs politiques et aux acteurs clés en matière de formation de formateurs (représentant le secteur public et le secteur privé) de partager leurs expériences, leurs pratiques et leur expertise dans le domaine.

Les trois principaux projets en cours portent sur l'assurance qualité, l'identification et la validation de l'apprentissage non formel des enseignants et formateurs de la Fep, ainsi que sur la réalisation de rapports sur les systèmes nationaux et le développement professionnel des enseignants et formateurs.

« Le programme Leonardo da Vinci vise à accroître la qualité des systèmes de formation, à promouvoir l'innovation et à soutenir la dimension européenne des systèmes et pratiques de formation professionnelle »

et de la communication dans l'éducation ; les trois autres mesures étant respectivement axées sur l'observation et l'innovation des systèmes et politiques éducatifs, les actions conjointes avec d'autres programmes européens et les mesures d'accompagnement.

L'engouement des citoyens européens pour la mobilité se traduit à travers les résultats du programme Erasmus, lancé en 1987 avec la participation de onze pays. À l'heure actuelle, 2 199 établissements d'enseignement supérieur de **31 pays** participent à ce programme qui, depuis sa création, a permis à **1,2 million d'étudiants** d'accomplir une période d'études à l'étranger (lors d'échanges d'étudiants ou de classes internationales pouvant déboucher sur des diplômes délivrés conjointement par deux universités, tels que les mastères Erasmus Mundus).

Leonardo da Vinci

Le programme Leonardo da Vinci a pour objectif de favoriser **la mise en œuvre de la politique communautaire** de formation professionnelle. Il soutient et complète les initiatives pilotes des États membres en la matière. Plus précisément, il vise, dans le cadre d'une coopération transnationale, à accroître la qualité des systèmes de formation, à promouvoir l'innovation (notamment à travers le *e-learning* et la validation de l'apprentissage non formel et informel) et à soutenir la dimension européenne des systèmes et pratiques de formation professionnelle (transparence des qualifications, formation continue des enseignants et des formateurs, transferts de crédits en matière d'enseignement et de formation professionnels).

Leonardo favorise également l'approche sectorielle : les branches professionnelles sont invitées à y recourir pour répondre à leurs besoins en matière de formation.

Compte tenu des perspectives de réduction des financements européens, il est fort probable que les objectifs ambitieux fixés pour la nouvelle génération (2007-2010) de programmes doivent être revus à la baisse et que le

Des programmes d'échanges transnationaux Éducation et Formation

Les échanges transnationaux qui sont organisés et soutenus par l'Union européenne ne se limitent bien évidemment pas à la contribution qu'une petite organisation comme le Cedefop peut apporter. Ils se sont considérablement accrus, au cours des dix dernières années, grâce à d'importants programmes en faveur de l'éducation et de la formation.

Concernant l'éducation, les deux principaux sont Socrates et Leonardo da Vinci.

Socrates

Le programme Socrates vise à

promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et l'égalité des chances dans tous les secteurs de l'éducation, à travers huit mesures : Comenius pour améliorer la qualité de l'enseignement scolaire (déjà 960 établissements concernés) ; Erasmus pour l'enseignement supérieur ; Grundtvig pour favoriser la construction européenne de la formation tout au long de la vie (les résultats sont jusqu'à présent modestes, mais la Commission envisage d'élever cette mesure au rang de priorité) ; Lingua pour développer l'apprentissage des langues européennes ; Minerva pour les technologies de l'information

programme Leonardo en soit sérieusement affecté.

Le futur système ECVET

Compte tenu de la mobilité croissante des travailleurs et des personnes en formation, il est devenu nécessaire de disposer d'une unité de mesure commune pour intensifier la coopération entre les différents systèmes de formation professionnelle. C'est l'objectif du futur système ECVET (*European Credit Transfer System for Vocational Education and Training* : Système européen de transfert d'unités capitalisables pour la formation professionnelle).

Le cadre européen de qualifications

Le cadre européen de qualifications est un métacadre destiné à instaurer et garantir la **transparence** et la **confiance** mutuelle dans la mise en relation des qualifications, tant au niveau national qu'international et au plan sectoriel (en fournissant une référence pour le développement des qualifications au niveau des branches professionnelles). Il fonctionnera comme un système de traduction des types et systèmes de qualification.

Pour cela, seront définis des principes opérationnels pour les équivalences de qualification, les processus d'assurance qualité, les services d'orientation et de conseil, ainsi que les mécanismes de transfert et de cumul d'unités capitalisables.

Nous ne savons pas encore quel sera le succès de l'introduction du CEQ et du système ECVET. Beaucoup de questions restent à résoudre, notamment celle de savoir comment relier ces instruments au système de transfert d'unités capitalisables dans l'enseignement supérieur, plus avancé (il a été prévu dès le processus de Bologne). En dépit de toutes les difficultés qui nous attendent, ces initiatives promettent de créer une voie de collaboration qui ne nous contraindra pas à abandonner les traditions nationales ou à changer des systèmes qui se sont développés pendant de longues années et correspondent aux condi-

tions, aux nécessités et aux coutumes nationales, voire régionales.

Pour en revenir au thème de l'université d'hiver de cette année, "Les chemins de la professionnalisation, du bassin d'emploi à l'Europe", je voudrais souligner qu'il n'y a aucune contradiction entre le renforcement de la dimension européenne de la FEP et l'évolution de la situation en France, caractérisée par une tendance à décentraliser et à donner un rôle plus important aux régions.

De même, il n'y a aucune contradiction entre le fait que, dans un environnement en mutation rapide, les systèmes et les programmes d'études standardisés soient ouverts à des approches individualisées (les parcours individuels), si nous réussissons à fournir un cadre commun de niveaux de référence.

Assurer l'employabilité

En développant un système dans lequel les résultats d'approches individualisées de l'apprentissage, ainsi que les résultats des conceptions régionales et/ou sectorielles de l'enseignement et de la formation professionnels peuvent être reconnus sous une forme largement comprise, nous pouvons réussir à accroître la perméabilité entre les différentes voies éducatives, à garantir la possibilité d'atteindre l'employabilité individuelle et à répondre au rythme accéléré d'adaptation des profils professionnels aux changements technologiques et structurels et aux besoins du marché de l'emploi.

Je ne veux pas seulement parler de la mobilité sur un marché de l'emploi européen, qui pourra toujours être une réalité pour quelques-uns d'entre nous seulement, mais je veux aussi parler des nombreuses personnes qui ont besoin d'assurer leur employabilité, même si elles ne quitteront jamais une région déterminée ou un secteur particulier d'activité.

J'ai écouté avec grand intérêt

l'analyse de Philippe Carré. Je suis d'accord pour reconnaître que "l'apprentissage tout au long de la vie" doit devenir une attitude universelle. Mais nous savons aussi que c'est plus facile et naturel pour ceux qui ont fait de bonnes études et qui ont appris à apprendre. Ceux qui en ont le plus besoin doivent être attirés dans cette voie grâce à un réseau dense de parcours différents, à un choix important de formations obligatoires ou volontaires.

Un économiste et philosophe célèbre, autrichien bien sûr... , a écrit un jour qu'à tout moment, la différence entre celui qui en sait le plus et celui qui en sait le moins dans une société particulière est plus petite que la différence entre celui qui en sait le plus aujourd'hui et celui qui en savait le plus il y a cinquante ans. Aussi réconfortante que soit cette affirmation, nous devons travailler dur pour qu'elle s'applique aussi à l'avenir.

Christian Lettmayr



DR